

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Ministère de l'agriculture et de la
pêche**

NOR : AGRS0827828 A

ARRÊTÉ du 13 FEV. 2009

portant inscription au tableau d'avancement pour le grade d'inspecteur en chef
de la santé publique vétérinaire au titre de l'année 2008

Le ministre de l'agriculture et de la pêche,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat,

Vu le décret n° 2002-262 du 22 février 2002 relatif au statut particulier du corps des inspecteurs de la santé publique vétérinaire,

Vu l'avis émis par la commission administrative paritaire compétents au cours de sa séance du 19 novembre 2008,

Sur la proposition du secrétaire général

ARRÊTE

Article 1er

L'inspectrice de la santé publique vétérinaire dont le nom suit est inscrite au tableau d'avancement pour le grade d'inspectrice en chef de la santé publique vétérinaire, au titre de l'année 2008 :

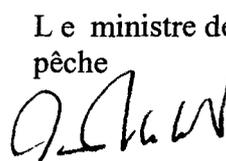
1. ROBINAULT Corinne

Article 2

Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au journal officiel de la République Française.

Fait à Paris, le 13 FEV. 2009

Le ministre de l'agriculture et de la
pêche



Michel BARNIER